

Contrat de Maison d'Été

Le contrat suivant est signé entre:

Michele Halliday (propriétaire)

et

Nom de clients

Adresse de clients

Une entente a été prise entre le locataire et le propriétaire pour une appartement de deux chambres et une salle de bain à l'adresse suivante :

Rue de Verdun, Carcassonne, Languedoc, France 11000

pour la période du

Date d'arrivée - Date de départ

La maison sera disponible après 16h00 le jour d'arrivée et les lieux doivent être évacués avant 10h00 le jour de départ. Aucune arrivée avancée ou départ tardif ne seront tolérés.

Le loyer est de xxx Euros pour la durée du contrat. Les conditions de paiement sont les suivantes:

- Un dépôt immédiat de xxx Euros.
- Le solde (xxx euros) doit être payé au plus tard 60 jours avant la date d'arrivée (Date d'annulation).

Conditions d'annulation:

- Le client a droit à un remboursement complet s'il annule 60 jours avant la date d'arrivée.
- Le client n'a droit à AUCUN REMBOURSEMENT s'il annule moins de 60 jours avant la date d'arrivée.

Clients s'engage à fournir au gestionnaire de l'immeuble avec un Dépôt de sécurité de 200 euros, remboursable au client après une inspection finale satisfaisante de l'appartement par le gestionnaire de l'immeuble avant le départ du client.

Le tarif comprend tous les services, les frais de nettoyage final et la rencontre avec notre directeur de l'établissement à votre arrivée et de départ. Le tarif comprend également l'accès à l'utilisation du téléphone avec les conditions suivantes: Les clients peuvent utiliser le téléphone pour les appels locaux seulement. Ne pas utiliser pour les appels interurbains ou les appels qui doivent acquitter des frais.

Le jour de départ, le client doit laisser toutes les clés avec la gestionnaire de l'immeuble.. Des frais additionnels seront chargés si les clefs ne sont pas retournées ou perdues et/ou si les serrures doivent être remplacées.

Cette propriété est un établissement NON-FUMEUR.

Le client n'a pas le droit de garder un ou des animaux sous aucune condition. Le locateur se réserve le droit de refuser la location de ces lieux à des étudiants ou des personnes célibataires de moins de 25 ans s'ils ne sont pas accompagnés d'un parent ou tuteur dûment nommé.

AUCUN SERVICE DE MÉNAGE QUOTIDIEN N'EST INCLUS. Les draps et les serviettes de bain sont inclus mais le service de ménage quotidien n'est pas inclus dans le prix de location. Le propriétaire suggère que le locataire amène des serviettes de plage. Des coûts additionnels seront applicables si les serviettes ne sont pas retournées, si elles sont perdues ou doivent être remplacées.

Tout débris, rebuts et déchets doivent être placés dans la poubelle, et toutes vaisselles sales doivent être lavées et placées dans le lave-vaisselle.

Le client accepte de rapporter immédiatement, au gestionnaire de l'immeuble, tous problèmes de sûreté et de sécurité reliés à la propriété du propriétaire. Le responsable des lieux est dans l'obligation d'y répondre par des actions concrètes.

Le client accepte la responsabilité de rembourser tout dommage matériel causé par le client ou par ses invités sur l'infrastructure de la propriété louée. Sauf pour une usure normale, le client doit dédommager en entier tous frais de réparation pour remettre la propriété à son état premier.

Le client accepte la responsabilité d'informer le responsable des lieux tout dommage ou brisure le plus tôt possible. Le client accepte de ne pas sous-louer ou de transférer la propriété, en partie ou en entier, de ne s'engager à aucune activité illicite ou illégale pendant son séjour à la propriété.

Pendant la location de la propriété, le client accepte de dégager le propriétaire de la responsabilité de toutes blessures qui lui seront causées ou qui causeront à tous ses invités lors de l'utilisation de la propriété ou de ses installations.

Pendant la durée du contrat, le client ne tiendra pas le propriétaire responsable des dommages ou de la perte de tout bien appartenant au client, peu importe la cause,

Le client comprend et accepte que si un évènement survenait en dehors du contrôle du

propriétaire et que la maison d'été devenait inhabitable (par exemple par un incendie, etc.), le propriétaire est alors forcé d'annuler la réservation de la maison d'été. Cependant, si de telles circonstances arrivaient, le propriétaire rembourserait le montant total payé pour le séjour. Le client n'aurait droit à aucune autre réclamation.

Réservation falsifiée – Toute réservation faite sous de faux prétextes est sujet à la saisie des prépaiements, des dépôts et/ou frais de location. L'accès à la propriété sera refusé à la partie fautive.

J'ai lu et accepte les modalités et les conditions telles que présentées aux pages un (1) à trois (3) de ce contrat.

Signé Date

Signé Date